



Cabasse
LUXURY AUDIO



DiO
connected home
SMARTHOME



Chacon
SECURITY & ELECTRICITY

COMMUNIQUE DE PRESSE - Montpellier, le 27 février 2026, 18h00

VEOM Group sollicite l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

VEOM Group (Euronext Growth - FR0013530102 - ALVG), groupe européen leader de l'univers de la *Smart Home* (maison intelligente), annonce avoir procédé ce jour au dépôt d'une déclaration de cessation des paiements auprès du Tribunal de commerce de Montpellier et a sollicité l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Les instances représentatives du personnel en ont été préalablement informées le jeudi 26 février 2026.

Cette démarche intervient concomitamment à la déclaration de cessation des paiements de la filiale Cabasse (qui a également sollicité l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire auprès du Tribunal de commerce de Montpellier) et à la dégradation de la situation financière consolidée de VEOM Group qui en découle. Pour rappel, la filiale Cabasse représentait 29% du chiffre d'affaires consolidé de VEOM Group au titre de l'exercice 2025. En intégrant les prestations de services réalisées par VEOM Group pour le compte de sa filiale Cabasse (services d'engineering, de management et de marketing produits), près de 50% des revenus de VEOM Group provenaient l'an dernier de sa filiale Cabasse.

Dans un contexte de dégradation marquée de son activité, la filiale Cabasse a été affectée par des difficultés d'approvisionnement de la part de certains des principaux fournisseurs et sous-traitants asiatiques. Au cours des dernières semaines, les tensions pesant sur la trésorerie de la filiale Cabasse ont conduit à un durcissement soudain et substantiel des conditions commerciales de règlement appliquées à la filiale Cabasse par ses fournisseurs (dont certaines pouvant atteindre un règlement intégral à la commande pour des livraisons opérées 4 à 6 mois plus tard), ne permettant plus d'envisager la poursuite de la bonne marche des affaires. Face à ces nouvelles conditions, le contrat de financement par l'émission d'obligations convertibles en actions (OCA), mis en œuvre en mars 2025, n'est plus suffisant pour permettre à la filiale Cabasse de financer son activité.

Ces nouveaux éléments ne permettent plus d'aboutir à un rééchelonnement de la dette de la filiale Cabasse dans le cadre des discussions telles qu'elles avaient été menées depuis plusieurs mois avec les partenaires financiers, et rendent de ce fait les dettes bancaires de la filiale Cabasse exigibles. Comme indiqué dans les dernières communications de VEOM Group, la poursuite de l'activité était dépendante d'une issue favorable des négociations en vue du rééchelonnement de la dette bancaire des sociétés du Groupe, lesquelles négociations pour la filiale Cabasse sont désormais caduques.

Le Tribunal de commerce de Montpellier se prononcera prochainement sur cette demande d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de VEOM Group. VEOM Group informera le marché de la décision du Tribunal. L'objectif de cette procédure est d'évaluer toutes les solutions permettant, dans les meilleures conditions, de pérenniser l'activité, maintenir l'emploi et apurer le passif, ainsi que d'engager un processus de recherche d'investisseurs dans le cadre d'un plan de redressement par voie de continuation ou d'un plan de cession.

Compte tenu de l'incertitude concernant l'issue des démarches entreprises par VEOM Group, la suspension de la cotation des actions VEOM Group sur le marché Euronext Growth® (code ISIN : FR0013530102), demandée dans l'attente de la publication du présent communiqué de presse, est maintenue jusqu'à nouvel ordre.

A propos de VEOM Group

VEOM Group est un groupe européen leader de l'univers de la *Smart Home* (Maison intelligente).

Le groupe est présent sur les segments les plus dynamiques du marché de la *Smart Home* : l'audio haute-fidélité de luxe, sous la marque Cabasse, la domotique et les solutions pour le confort de la maison, sous la marque Dio, et les équipements de vidéo-sécurité et les accessoires électriques sous la marque Chacon.

Le groupe présente une forte complémentarité de ses marques, des synergies technologiques basées sur sa plateforme logicielle *Smart Home Business Platform*, et une combinaison de savoir-faire produits, industriels, design et commerciaux, avec pour ambition de démocratiser la maison intelligente auprès des foyers.

VEOM Group bénéficie d'une organisation mondiale établie, avec une présence en France (Montpellier et Brest), en Belgique (Bruxelles), aux États-Unis (Menlo Park) et une filiale industrielle à Singapour.

Libellé : VEOM Group

Code ISIN : FR0013530102

Code mnémonique : ALVG

Plus d'informations sur VEOMgroup.com

Contact VEOM Group Alain Molinie - PDG Tél. + 33 (0)4 67 47 10 00	ACTUS - Relation investisseurs Tél. : + 33 (0)1 53 67 36 90 veomgroup@actus.fr	ACTUS - Relation presse Tél. +33 (0)1 53 67 36 74 adugast@actus.fr
--	---	---